

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 46-460-1935 interdictions de séjour.

n° 46-460-1935

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 28 mars 1935
Numéro JO n° 460 du 31/03/1935	Date du numéro 31 mars 1935

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des somalis est interdit pendant une durée de cinq ans, à compter du 10 mars 1935, au nommé Hory Bilal.